



15ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 14664 | De M. Jean-Pierre Vigier (Les Républicains - Haute-Loire) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Sports | | Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques |
| Rubrique >sports | Tête d'analyse >Réductions budgétaires - Suppression du CNDS | Analyse > Réductions budgétaires - Suppression du CNDS. |
| Question publiée au JO le : 27/11/2018 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 09/04/2019 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier alerte Mme la ministre des sports sur les importantes réductions budgétaires que subit le monde sportif. Les annonces récentes engendrent un profond désarroi parmi tous les dirigeants bénévoles du mouvement sportif : suppression annoncée de 1 600 postes de cadres techniques sportifs, diminution des emplois aidés, suppression du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et réduction du budget du ministère des sports. Alors que le sport est incontestablement un enjeu de santé publique et qu'il est porteur de valeurs éducatives et sociales, la réduction drastique des moyens alloués au secteur sportif ne peut que lui être préjudiciable alors que, de surcroît, la France accueillera les jeux Olympiques en 2024. Aussi, il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour maintenir le financement du monde associatif sportif et rassurer les milliers de bénévoles qui concourent à son épanouissement.